



Le Pass'Sport – 50 € d'aide aux licenciés

Pour de plus amples renseignements, voir le site internet du District.

Jean Marie ABBEY, trésorier du District, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

INFORMATION IMPORTANTE

Les clubs doivent impérativement valider leur bureau (Président, Secrétaire Général, Trésorier, Correspondant) et faire les demandes de licences le plus rapidement possible (membres du bureau, dirigeants, joueurs, arbitres...)

CLUBS PRENEZ NOTE !

JOURNAL FOOT AIN



Les clubs qui souhaitent modifier les adresses concernant l'envoi du journal FOOT AIN doivent faire parvenir les nouvelles coordonnées au secrétariat du District.

Rappel : après publication sur le site internet du District, le journal est envoyé par mail les jeudis après-midi sur les boîtes mail officielles des clubs et sur les autres adresses communiquées.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

RENTREE DES ARBITRES 2021

POUR LES ARBITRES D1, D2, D3 et AA + Candidats Ligue Séniors

JOURNÉE DE RENTRÉE DES ARBITRES DE FOOTBALL DU DISTRICT DE L'AIN – SAISON 2021 / 2022

CONVOCATION

Par la présente vous êtes convoqué le samedi 11 septembre 2021 au stade de MONTREAL LA CLUSE (Avenue de Québec - 01460 Montréal La Cluse) à 8h20 dernier délai pour l'accueil.

Déroulé de la journée :

Tous les arbitres doivent se mettre en tenue de sport avant le début de la journée, être prêt à 8h30.

La journée se terminera à 12h45 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h20-12h45 est obligatoire).

Veillez venir avec des affaires de sport et de prises de notes (DONT 1 stylo).

A l'accueil, la présentation du Pass Sanitaire sera obligatoire

Le Pass sanitaire consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- L'attestation de vaccination d'un schéma vaccinal complet ;
- La preuve d'un test négatif RT-PCR, antigénique ou un autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé de moins de 72h ;
- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois, ou autotest contrôlé par un personnel de santé permettant la création d'un QR code.

DOSSIER RENOUVELLEMENT DE LICENCE

On vous rappelle, que le dossier de renouvellement de licence doit être effectué au plus tard **le 31 Août** par l'enregistrement de votre demande de licence auprès de votre club.

FORMATION INITIALE ARBITRE

Les Dates de la prochaine formation initiale seront communiquées début Septembre. Elle devrait avoir lieu fin Octobre – Début Novembre.

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2021/2022 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence.**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.

Les dates et lieux seront fixés rapidement afin d'organiser sur le mois de Septembre les différentes formations.

COMMISSION FEMININE

Pratique Féminine



La réunion de rentrée de la pratique des féminines jeunes et séniors aura lieu **le Mercredi 8 Septembre 2021 à 19h00 au District** (26 rue du Loup - 01440 VIRIAT).

A cette occasion nous invitons les référents des équipes féminines à participer à ce temps d'informations dédié à la pratique féminine sur le département (confirmation d'engagements, calendrier sportif, actions promotionnelles, ...).

A titre d'information, les premières dates de compétitions officielles :

- Coupe de France Séniors Féminines : Week-end du 18-19 Septembre
- Journée 1 championnat Senior Féminines : Week-end du 25-26 Septembre
- Journée 1 championnat U15F : Week-end du 18 et 19 Septembre

Engagements U18 à 8 et à 11

Les clubs souhaitant engager une ou plusieurs équipes en catégorie U18 sont priés de se rapprocher rapidement de la commission féminine du District de Lyon et du Rhône (04 72 76 01 10 ou feminine@lyon-rhone.fff.fr)

Date limite des engagements au 29 Août 2021.

Organisation de la pratique

District de l'Ain de Football	Saison 2021/2022
SURCLASSEMENTS et SOUS-CLASSEMENTS DE JEUNES JOUEUSES	

Licenciées		Je joue avec des garçons ...		Je joue avec des filles ...	
		contre des garçons	contre des garçons	contre des garçons	contre des filles
		Compétition autorisée en sous-classement	Compétition autorisée en sous-classement	Compétition autorisée en sur-classement	Compétition autorisée en sur-classement
Nées en 2004	U 18	U 18	→ Néant	→ Néant	↕ en Seniors
Nées en 2005		U 17	→ Néant	→ Néant	↕ en Seniors : 1 maxi
Nées en 2006		U 16	↘ en U15	↘ en U15	↕ en Seniors : 1 maxi
Nées en 2007	U 15	U 15	→ Néant	↘ en U13	↕ en U18 : 3 maxi
Nées en 2008		U 14	↘ en U13	↘ en U13	→ Néant
Nées en 2009	U 13	U 13	→ Néant	↘ en U11	↕ en U15 : 3 maxi
Nées en 2010		U 12	↘ en U11	↘ en U11	↕ en U15 : 1 maxi
Nées en 2011	U 11	U 11	→ Néant	↘ en U9	
Nées en 2012		U 10	↘ en U9	↘ en U9	
Nées en 2013	U 9	U 9	→ Néant	↘ en U7	
Nées en 2014		U 8	↘ en U7	↘ en U7	
Nées en 2015	U 7	U 7			
Nées en 2016 dès 5 ans		U 6			

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 17 Août 2021

Présents : Jacques CONTET.

Courriers pour confirmation engagements-desideratas

AS Vertrieu ; Jassans Frans Foot ; FC Manziat ; FC Serrières Villebois ; FC Bressans ; ESB Marboz ; CS Viriat ; AS Hautecourt Romanèche ; AS Colomieu (Ent.Colomieu-Peyrieu) ; SC Portes de l'Ain ; Valserine FC (réponse faite) ; Bresse Nord FC.

Réponses pour remplacement 2 équipes en D4

AS Attignat ; FC Manziat ; FC Plaine Tonique ; US St Cyr ; AS St Etienne sur Chalaronne ; FC Haut Revermont ; CS Lagnieu ; CS Chevroux.

Clubs retenus : FC Injoux Génissiat poule A
AS St Etienne sur Chalaronne poule C.

Les calendriers D1-D2-D3-D4 sont sur le site, quelques modifications peuvent encore être faites.

Il vous reste la fin semaine pour donner votre accord, via Footclubs, pour l'engagement de vos équipes en D5.

Rappel :

Les clubs qui veulent jouer le samedi en soirée doivent avoir un terrain avec éclairage homologué.

SPORTIVE JEUNES

Réunions des 20 juillet 2021 et 17 août 2021 (suite)

Présents : David BEREZIAT, Jacques CONTET.

La réunion des jeunes Foot à 11 (U15-U18) aura lieu le **samedi matin 28 août 2021 à 10h00** à **St MARTIN DU MONT**.

Attention ! maximum 2 personnes par club - masque obligatoire

Pensez à engager vos équipes et vos desideratas dans Footclubs avant le **23 août** ou envoyer un courriel au district par la messagerie de votre club.

Courriers reçus à ce jour :

- St Denis Ambutrix Fc pour équipe U18
- Arbent Marchon US pour seconde équipe U18
- CS Valromey pour 1 équipe U18
- FC Veyle Vx Jonc pour 1 équipe U15
- Nantua US pour 1 équipe U18
- Bettant JS pour 1 équipe U15

- Veyle Saône FC pour U18
- Viriat CS pour desideratas U15-U18
- Belley CS pour projet entente
- Portes de l'Ain SC pour équipe U15
- Valromey CS pour équipe U18

Nous notons l'engagement de vos équipes, la confirmation se fera lors de la réunion de rentrée des jeunes à ST MARTIN du MONT.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Pour la saison prochaine, nous espérons démarrer dans des conditions normales à savoir début Septembre pour nos 4 catégories. Vous trouvez le calendrier général sur le site ainsi que nos propositions de Niveaux pour les U11 et les U13. (Pratiques, Foot Réduit, Choisir la catégorie voulue).

Début des rencontres :

- U13 : 1^{er} tour du Festival Pitch le 11 Septembre 2021
1^{ère} journée de championnat le 18 Septembre 2021
- U11 : 1^{ère} journée de championnat le 18 Septembre 2021
- U9 : Journée d'accueil le 18 Septembre
1^{er} Plateau le 25 Septembre
- U7 : 1^{er} Plateau le 25 Septembre

Réunions « J'accompagne » Voir la liste des clubs par secteur et les lieux sur le site

Bas Bugey : le vendredi 3 Septembre 2021 à 19 heures pour les U7, U9, U11 et U13 à Colomieu

Bugey : le jeudi 2 Septembre 2021 à 19 heures pour les U13 et U11 au stade de St Denis en Bugey
Le lundi 6 Septembre 2021 à 19 heures pour les U7 et U9 même lieu

Haut Bugey : le vendredi 3 Septembre 2021 à 19 heures pour les U7, U9, U11 et U13 au stade à Bellignat

Bresse : le jeudi 2 Septembre 2021 à 19 heures pour les U13 et U11 au stade à St Etienne du Bois
Le lundi 6 Septembre 2021 à 19 heures pour les U7 et U9 même lieu

Dombes Côtière le vendredi 3 Septembre 2021 à 19 heures pour les U7, U9, U11 et U13 au stade à Villars les Dombes

Val de Saône : le jeudi 2 Septembre 2021 à 19 heures pour les U13 et U11 au stade de St Didier / Chalaronne
Le lundi 6 Septembre 2021 à 19 heures pour les U7 et U9 même lieu

Merci de confirmer, engager ou retirer vos équipes par l'intermédiaire de Foot-clubs. Pour les changements de Niveau de vos équipes, adresser un mail au District.

Rappel : Indices des équipes

U13 : 1, 2, 3,

U11 : 1, 2, 3,

U9 : 91, 92, 93,

U7 : 71, 72, 73,

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Vérification initiale

- Terrain de Chaneins NNI : 018300101
- En attente de réponse de la ligue pour le classement.

Vérifications décennales

- Terrains synthétiques d'Oyonnax Veyziat NNI : 012830201 et 012830202
- En attente de réponse de la ligue pour les classements.

- Terrain synthétique de Laiz NNI : 012030101
- En attente de réponse de la ligue pour le classement.

Vérification de travaux à la suite de travaux FAFA

- Terrain municipal 2 de Saint André d'Huriat NNI : 013340102.
- Travaux jugés conformes par la CDTIS. Dossier accepté par la ligue.

Vérifications à effectuer de septembre 2021 à juin 2022

- Installations ayant subi des modifications à la suite de travaux (extrait FAFA au 30 juin 2021)
- Replonges, Chazey Bons, Laiz et Saint Paul de Varax (éclairage)
- Manziat, Foissiat, Saint Vulbas, Izernore et Bettant (terrains et infrastructures)

- Installations devant subir des travaux lors de la saison 2021/2022.

- Installations non vérifiées lors de la saison 2020/2021 en raison de la crise sanitaire.
- Trévoux, Saint Paul de Varax, Saint Didier sur Chalaronne, Saint Denis les Bourg, Marsonnas, Jassans, Dompierre sur Veyle, Chalamont, Certaines et Belley.

- Installations dont les décennales se terminent durant la période de septembre 2021 à juin 2022.
- La liste sera communiquée lors des prochains PV.

Informations générales

Demande de classement fédéral

La demande de classement de l'installation est faite par le propriétaire de l'installation(ou son représentant) auprès de la représentation territoriale de la CFTIS, à savoir la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS) ou celle de la ligue.

Dans les six mois avant l'échéance du classement, le propriétaire doit produire une demande de confirmation de classement de l'installation. À tout moment le propriétaire peut solliciter une demande de changement de niveau.

La CFTIS, ni aucune commission « Terrains et Installations Sportives » n'accorde de dérogation au classement d'une installation,

La CFTIS peut, à la demande, d'une commission d'organisation d'une compétition apporter un avis technique sur l'état d'une installation au regard des exigences d'un niveau de classement.

Pour la CDTIS : JF JANNET